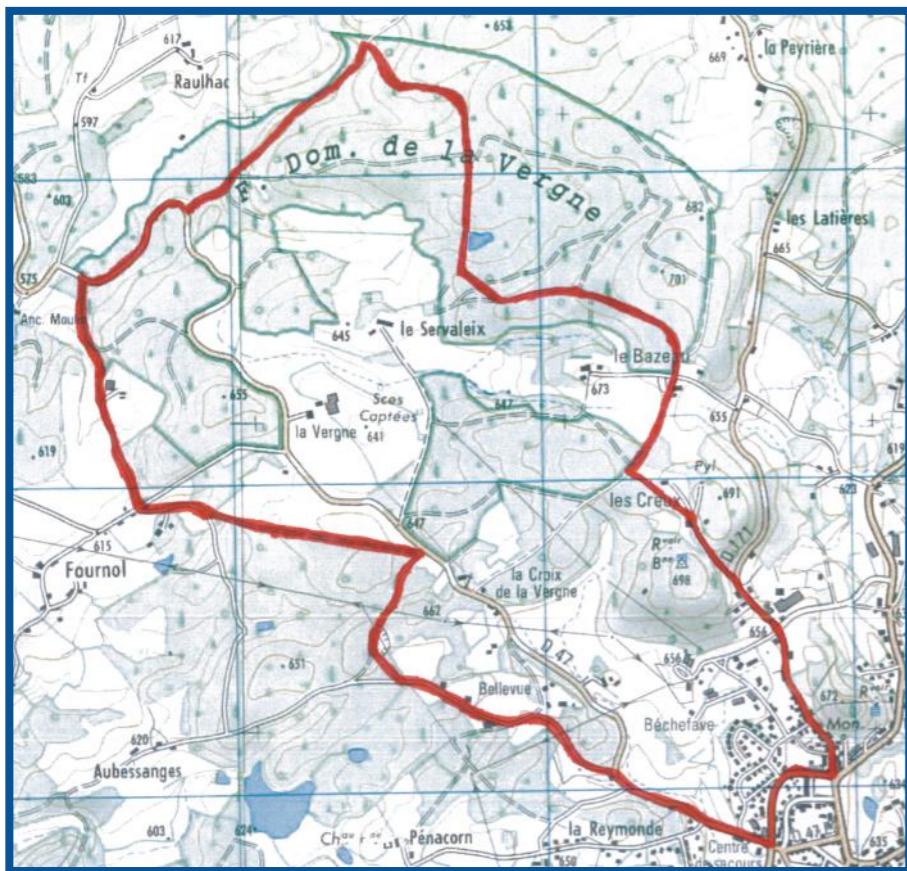


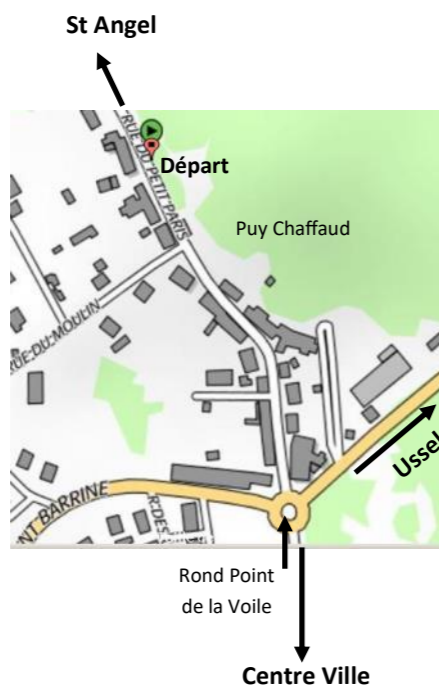
## A la découverte de la forêt

Niveau	Distance	Temps	Balisage
Facile	10 km	3h	jaune



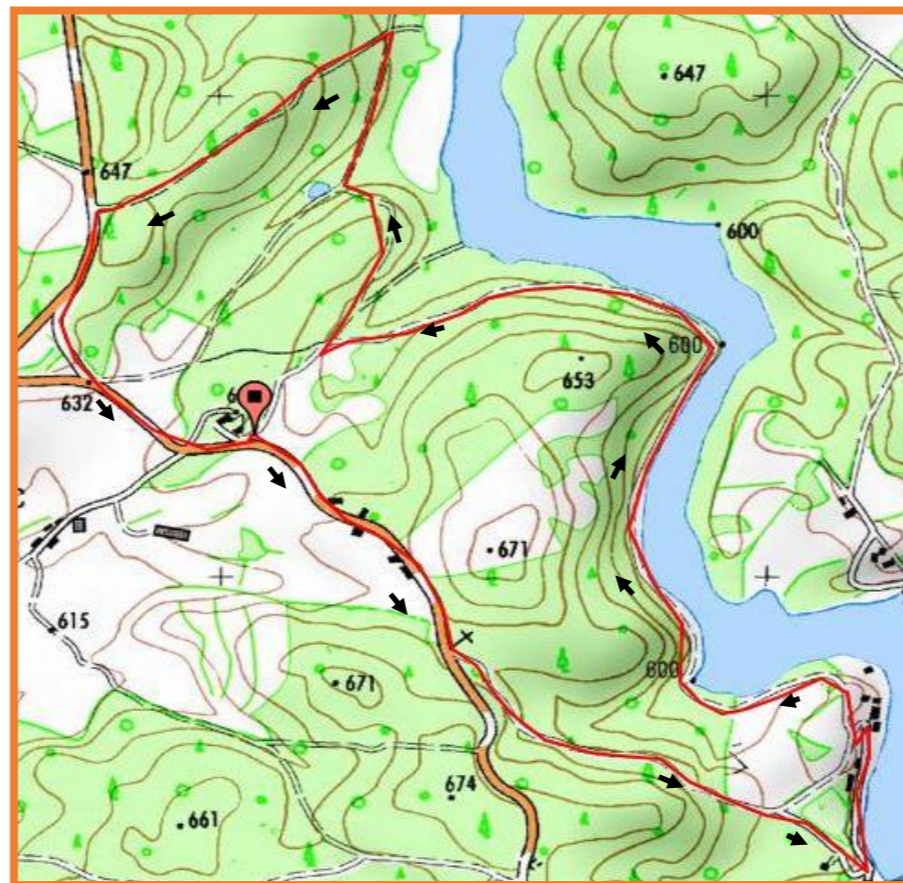
Départ du Puy Chaffaud : au rond point de la Voile prendre la D71 direction St Angel à 200m sur la droite se situe l'arboretum du Puy Chaffaud, route de Saint Angel.

Surplombant Neuvic, parcourez l'arboretum du Puy Chaffaud pour le plaisir d'apprendre, en famille ou en solitaire, à différencier les espèces. Puis arpentez les forêts dont la gestion a été confiée à l'ONF (Office Nationale des Forêts) et faites une pause au bord de l'étang de la Vergne.



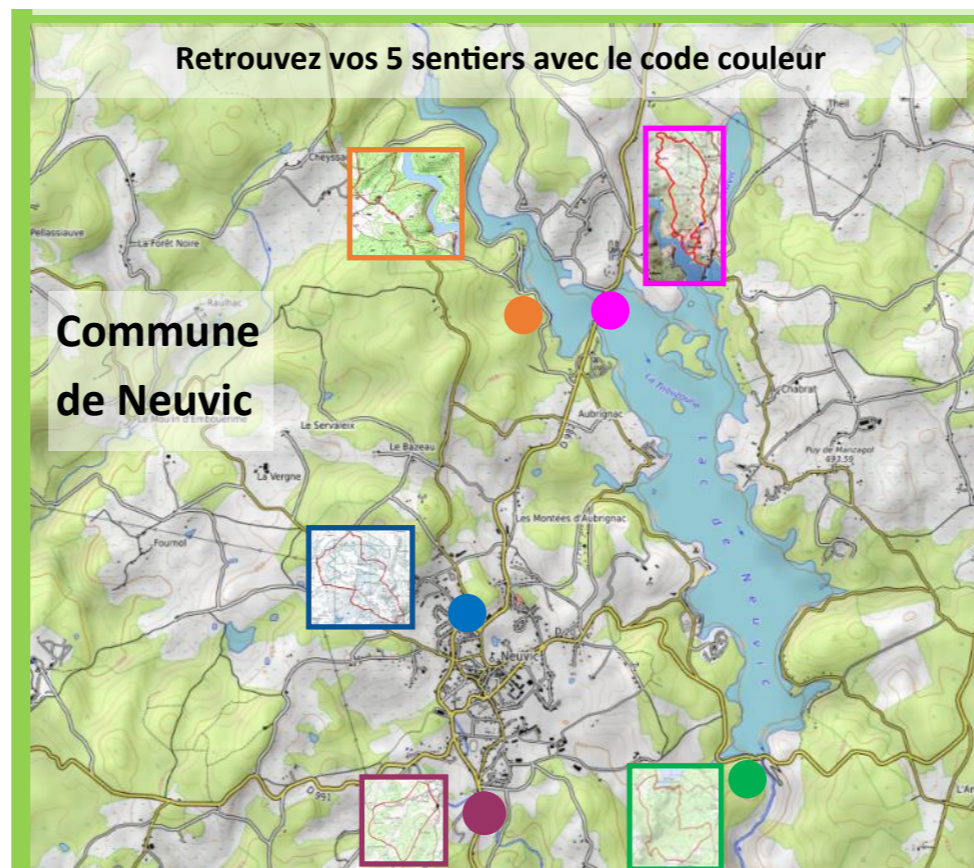
## La Pointe du Lac

Niveau facile	Distance	Temps	Balisage
facile	6 km	2h30	jaune



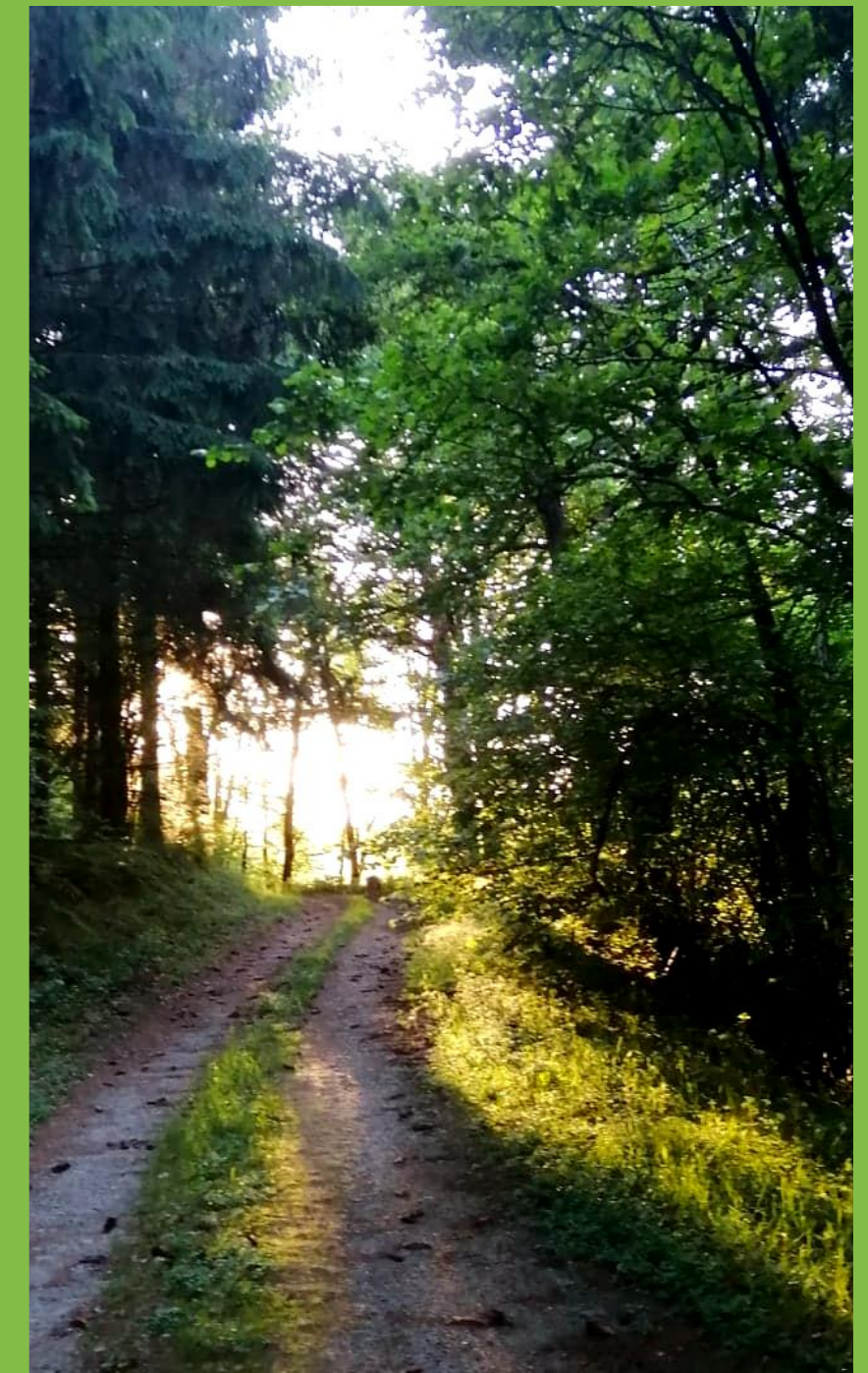
**Point de départ :** Depuis Neuvic (rond point de la voile) prendre la D171 direction St Angel.

A 4,5 km lieu-dit Cheyssac Bas, vous trouverez à votre droite un panneau indiquant le départ du sentier.



# NEUVIC

## 5 Sentiers de randonnée



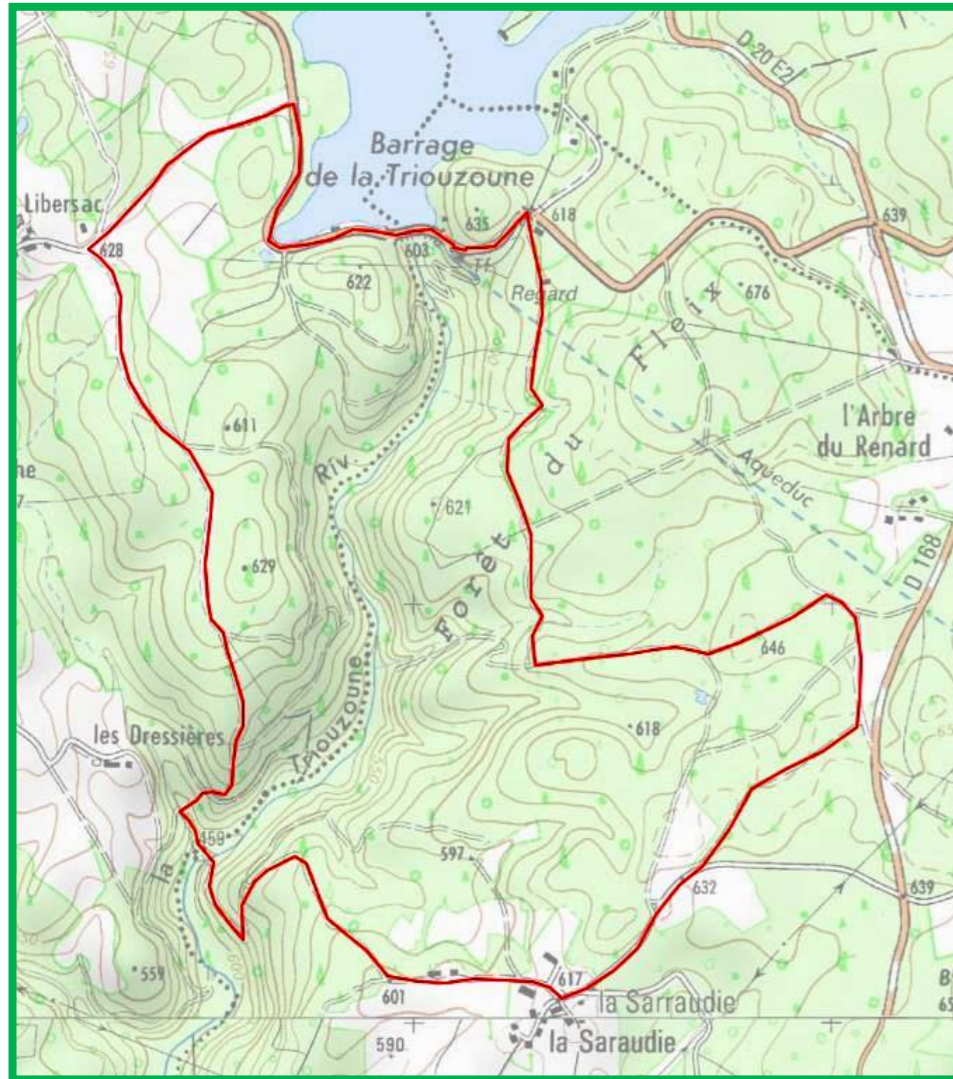
Mairie de Neuvic - Place de l'Hôtel de Ville 19160 Neuvic  
Tel : 05 55 95 80 16

Bureau d'Information Touristique Neuvic  
Tel : 05 55 95 88 78



## Le Barrage de la Triouzoune

Niveau	Distance	Temps	Balisage
Assez facile	8 km	2h40	jaune

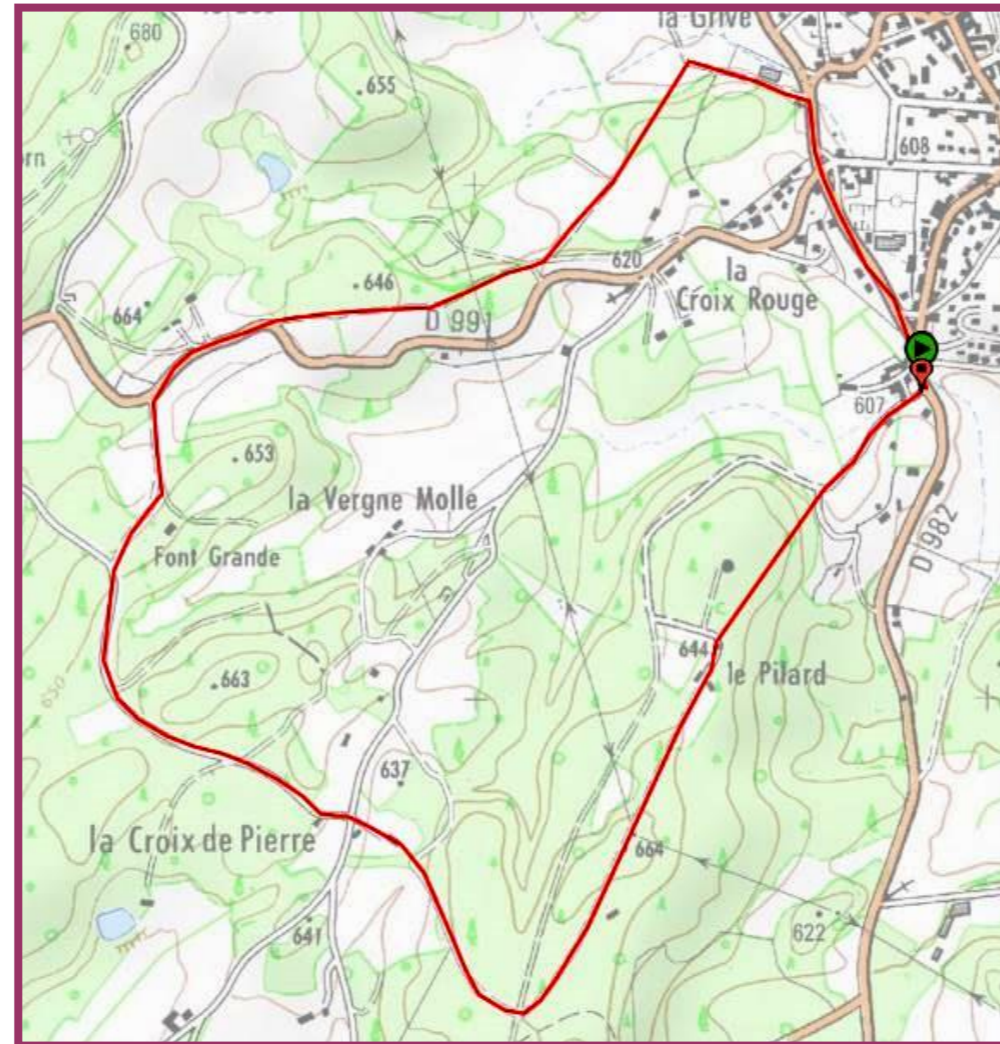


**Point de départ :** pour rejoindre le barrage en voiture, prendre la D20 direction Liginiac Sérandon Bort. Dépasser le golf, continuer tout droit. Garez-vous juste avant le barrage.

A pied, suivre la D20 sur 150m après le barrage pour rejoindre une piste en forêt, à droite, juste après un petit pont.

## Sentier forestier

Niveau	Distance	Temps	Balisage
Facile	6 km	2h30	Jaune



**Point de départ :** Sortie Sud de Neuvic direction Mauriac (D 982). Dépasser Intermarché, le stade, les terrains de tennis, la salle omnisports ; peu après se trouve un point de tri sélectif à gauche à proximité duquel on peut se garer.

Départ à environ 50m à droite direction Le Pilard (sur la route de Mauriac).

## Pellachal / Augères : Les Puits

Niveau	Distance	Temps	Balisage
Facile	7 km 400	2h	jaune



**Point de départ :** En partant de NEUVIC, direction USSEL, prendre la 1ère route à gauche après le pont de Pellachal qui enjambe le Lac de la Triouzoune

### Règlement d'usage du randonneur

Respecter le tracé de l'itinéraire, la signalisation et le balisage ; emporter ses déchets et tenir son chien en laisse, respecter les cultures et les vergers, ne pas cueillir ni prélever la flore sauvage, ne pas faire de feu, éviter de boire l'eau des sources et des ruisseaux.

### BALISAGE

— Continuité

X Mauvaise direction

└ Tournez à gauche

┘ Tournez à droite

